

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Solon SA en liquidation, Genève
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 02.03.2004
4.

Echéance de préavis des créances: **24.05.2004**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Donald William Braxton, p.a. Solon SA, rue l'Arquebuse 12, 1204 Genève
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Ils sont informés que le liquidateur se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée (article 745 al. 3 CO)
- Etude Wicht & Christen, Notaires

1211 Genève 11

(02226938)